



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
www.fr.ch/diaf

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 13 décembre 2013

Communiqué de presse

Production bio : un plan d'action pour avoir 220 entreprises agricoles en 2020 dans le canton de Fribourg

Encourager la reconversion au bio et instaurer une dynamique bio dans le canton afin des satisfaire la demande croissante en produits issus de l'agriculture biologique. Tels sont les buts du Plan d'action bio pour le développement de l'agriculture biologique qui vise une augmentation de 50% de la surface cultivée en bio sur le territoire cantonal d'ici à 2020. Dans sept ans, le canton souhaite recenser 220 entreprises agricoles biologiques.

Le plan d'action est le fruit de pourparlers entre la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et l'Association Bio Fribourg, l'une des 32 organisations membres de Bio Suisse (le Bourgeon). D'autres partenaires (Bio Suisse, Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL, Union des paysans fribourgeois, Service cantonal de l'agriculture, Institut agricole de Grangeneuve IAG, AGRIDEA, Prokana) participent et soutiennent le projet, dont le but est d'accroître de 50% le nombre d'exploitations bio dans le canton d'ici à 2020. Ce qui correspond à une dizaine de nouveaux producteurs chaque année. Depuis trois ans, cette cadence est tenue, avec une dizaine d'agricultrices et agriculteurs qui passent au bio par an.

Fribourg compte actuellement 5% d'exploitations (environ 140) pour 5% des surfaces disposant du label Bio Suisse. Alors qu'à l'échelon national, on a passé l'an dernier la barre des 12% (des exploitations et des surfaces). Le but est de faire évoluer cette situation. Le programme prévoit de nombreux axes : soutiens structurels à la production (notamment par une aide à la reconversion via la vulgarisation) et à la commercialisation (via les grands distributeurs ou en encourageant les circuits de vente courts), amélioration des conditions-cadres notamment par une meilleure prise en compte des besoins de main d'œuvre des exploitations biologiques à travers les UMOS, les unités de main d'œuvre standard. Les différentes mesures doivent être développées avec les moyens financiers à disposition de la Politique agricole 14-17 et des programmes cantonaux de promotion.

Il s'agit aussi de lancer des actions collectives de communication pour améliorer la perception du bio tant auprès des producteurs que des consommateurs. Enfin, sur le plan de la formation, un accent sera mis sur la vulgarisation, la formation de base et continue ainsi que les essais notamment à l'IAG.

A l'issue de la mise en œuvre des mesures proposées par le plan d'action, le canton de Fribourg se profilera sur le marché des produits bio dont le chiffre d'affaires s'est élevé, en 2011, pour tout le pays à 1'738 millions de francs. De ce chiffre, plus de 73% sont revenus aux grands distributeurs (Coop et Migros). Les 27% de parts de marchés restants se partageaient entre les magasins bio (13.2% ; 229 mio de francs), les producteurs pratiquant la vente directe (5.3% ; 92 mio) et d'autres détaillants (8.2% ; 142 mio). En 2011, il y a eu une forte demande de la consommation pour

certaines catégories de produits bio (+8% pour la viande, +8.9% pour les œufs bio). Cela démontre l'importance croissante du secteur bio dans l'économie alimentaire suisse.

Quelques dates-clefs du projet

- 24.08.2011 - Réunion de différents acteurs de l'agriculture suisse et fribourgeoise pour réfléchir au développement et à la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg.
- 28.02.2012 - Création d'un groupe de projet pour la promotion de l'agriculture biologique dans le canton.
- 26.11.2012 - Cent personnes participent aux ateliers d'avenir du bio à l'IAG et amènent des idées pour un futur plan d'action bio.
- 31.01.2013 - Le groupe de projet soumet un projet de plan d'action bio pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton.
- 10.07.2013 - La version finale du plan d'action est signée par les mandants, à savoir Mme Marie Garnier, Directrice IAF, et M. Vitus Schafer, président de Bio Fribourg.
- 02.10.2013 - Approbation formelle du plan d'action par le comité de pilotage du projet ainsi que les principaux acteurs de l'agriculture suisse et fribourgeoise.
- 13.12.2013 - Publication du plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg.

Contacts

—
Marie Garnier, conseillère d'Etat, Directrice des institutions, de l'agriculture et des forêts, T +41 26 305 22 05

Vitus Schafer, président de Bio Fribourg, M +41 79 697 84 31

Nicolas Rossier, conseiller bio, coordinateur du projet, Station des productions animales et végétales, IAG, joignable de 13 h 30 à 16h
T +41 26 305 58 74